

# Compte Rendu de la session d'automne 2020 de la section 7 du Comité National de la Recherche Scientifique

---

Du 16 au 19 novembre 2020, intégralement en visio.

La section 07, pour la dernière année de la mandature 2016-2021, est composée de :

Patrice Abry - DR, Laboratoire de Physique à l'ENS de Lyon  
Pierre-Olivier Amblard (président) - DR, GIPSA-lab, Grenoble  
Nicolas Andreff (membre du bureau) - PU, FEMTO-ST, Besançon  
Lucie Baudouin (secrétaire) - CR, LAAS, Toulouse  
Sébastien Briot - CR, LS2N, Nantes  
Géry Casiez - PU, CRISAL, Lille  
Marie Chabert - PU, IRIT, Toulouse  
Raphaëlle Chainé - PU, LIRIS, Lyon  
Béatrice Daille - PU, LS2N, Nantes  
Christophe Fonte - IR, CRAN, Nancy  
Gersende Fort - DR, IMT, Toulouse  
Abdoulaye Gamatié (membre du bureau) - DR, LIRMM, Montpellier  
Michel Gay - IR, GIPSA-lab, Grenoble  
Nicolas Heraud - MdC, SPE, Corte  
Denis Lesueur - IE, LAMIH, Valenciennes  
Gilles Millérioux - PU, CRAN, Nancy  
Dimitri Peaucelle - DR, LAAS, Toulouse  
Maxime Pelcat - MdC, IETR, Rennes  
Charles Soussen - PU, L2S, Saclay  
Laure Tougne - PU, LIRIS, Lyon  
Sébastien Valette - CR, CREATIS, Lyon

La section a eu un entretien avec Ali Charara, directeur de l'INS2I en présence du Directeur Adjoint Scientifique (DAS) Jamal Daafouz. Par ailleurs, Jalal Fadili et Thierry Siméon, chargés de missions, ont assisté à une partie de nos travaux.

La section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis pour les concours. Elle produit un rapport pour chacun des dossiers évalués, qui est disponible dans l'espace personnel des chercheurs <https://evaluation.dsi.cnrs.fr>. La mandature actuelle de la section propose un site web à l'adresse <http://section7.cnrs.fr>.

## 1. Ordre du jour de la session d'automne 2020

- Approbation du procès-verbal de la session précédente, informations ;
- Avis sur l'opportunité d'examiner les dossiers PEDR ;
- Echange avec le directeur d'institut de rattachement ;
- Préparation de la campagne de concours chercheurs 2021 ;
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
  - Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2020-2021 ;
  - Avis sur des demandes de création ou renouvellement de IRP, IRL et GdR

- Cas particuliers d'unités (changement de directeur/adjoint, intégration d'équipes externes) ;
- Examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques ;
- Propositions de noms pour l'attribution de médailles de Bronze et d'Argent 2021 ;
- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
  - Evaluation (à mi-vague) des chercheurs et réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé à la session précédente (à vague) ;
  - Titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
  - Confirmation d'affectation des chercheurs nouvellement recrutés, désignation des référents scientifiques des lauréats CR ;
- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs (en formation restreinte et hors présence des représentants de la direction):
  - Examen des promotions des chargés de recherche (hors collègue C)
  - Examen des promotions des directeurs de recherche (hors collègues B et C)

## 2. Informations diverses et fonctionnement de la Section 7

### ✓ **Renouvellement de certains membres de la section :**

Jean-Claude Martin membre nommé du collège A2 et membre du bureau de la section, a démissionné de la section 7 après la session de printemps 2020. La section tient à le remercier chaleureusement pour le travail accompli lors de ces quatre années de mandat. Son remplacement est assuré par la nomination de Géry Casiez (Professeur à l'Université de Lille et membre du CRISAL, UMR 9189).

### ✓ **Sessions de Printemps de la section 7**

Le PV de la session de printemps 2020 est approuvé à l'unanimité.

La dernière session de printemps de cette mandature aura lieu du 31 mai au 3 juin 2020.

### ✓ **Concours CR et DR 2021**

La section maintient l'audition des candidats au concours DR2. La section se réserve le droit de faire appel à des experts extérieurs (membres du comité national néanmoins).

La présélection sur dossier des candidats CR qui seront auditionnés aura lieu du 1er au 3 février 2021.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés et des directeurs de recherche et les jurys d'admissibilité auront lieu du 8 au 19 mars 2021.

Les dates des jurys d'admission ne sont pas encore connues.

### ✓ **Quelques chiffres**

302 personnes dans la section 7 (63 femmes et 239 hommes donc 21% de femmes)

CR : 168 personnes (37 F, 131 H), dont 15 CRHC (6 F, 9 H) ; Ainsi, 22% des CR sont des femmes.

DR2 : 77 personnes (16 F, 61 H) ; 13 candidatent DR1 (2 F, 11 H) ;

DR1 : 50 personnes (9 F, 41 H) ; 16 candidatent DRCE1 (4 F, 12 H) ;

DRCE : 7 personnes (1 F, 6 H) ;

Ainsi, 19% des DR de la section 7 sont des femmes.

On compte également 9 émérites.

### ✓ **PEDR**

La section 7 prend de nouveau la décision de ne pas examiner les dossiers de candidature (de chercheurs CNRS) pour la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR).

## 3. Discussion avec Ali Charara - directeur de l'INS2I

Ali Charara, Directeur de l'INS2I et Jamal Daafouz (DAS référent section 7), viennent discuter avec la section. Jean-Yves Marzin, Directeur de l'INSIS vient également rapidement parler à la section.

Les informations suivantes nous sont communiquées.

### **Campagnes de recrutement 2021**

Cette année il y aura de nouveau 250 postes CR/DR et 310 postes d'ITA ouverts aux concours au CNRS. C'est de nouveau une bonne année pour l'INS2I au regard de la projection par institut du CNRS (qui prend en compte postes de chercheur et postes ITA, ainsi qu'un plafond d'emplois d'ETPT à ne pas dépasser – et qui comprend aussi les CDD). Pour mémoire, une politique de croisement inter-institut, pour favoriser l'interdisciplinarité, est imposée par le CNRS (la règle est de croiser entre 16% et 20% des postes entre instituts/CID).

Pour l'INS2I, cela se traduit pour 2021 par 18 postes de CR répartis comme suit :

7 postes en section 6, 8 postes en section 7, 1 poste en section 41 (« contrôle optimal » - dans une unité INS2I), 1 poste en section 19 (Système Terre : enveloppes superficielles, pour les laboratoires LabSTICC, GIPSA-lab, LIRMM, LIS, LS2N ou LIP6) et 1 poste en CID 51.

Concernant l'INS2I par ailleurs, l'INSMI publie 1 poste en section 6 avec affectation dans une unité INSMI. L'INSU et l'IN2P3 publient également chacun 1 poste en section 6. L'INSIS publie enfin 1 poste en section 7 affecté dans une unité INSIS. C'est à ce dernier sujet que Jean-Yves Marzin vient nous parler. Il nous explique que son institut réitère cette année l'opération infructueuse tentée l'an passé de proposer un poste en section 7, poste fléché « IA pour les sciences de l'ingénierie ». Le projet des candidats devra s'insérer dans un laboratoire rattaché à l'INSIS et viser préférentiellement des équipes qui utilisent déjà l'IA dans leurs études.

Ali Charara nous informe que la politique de coloriage de plusieurs postes du concours général est maintenue. Les coloriages cette année seront proches de ceux de l'an passé, pour que le message à la communauté soit consistant et audible, montrant la cohérence de la politique scientifique de l'institut. Il évoque les thèmes suivants : Apprentissage statistique ; Robotique ; Sécurité de l'information ; Systèmes Autonomes.

Par ailleurs, l'INS2I disposera de 13 postes de DR dont 6 postes pour la Section 7. Enfin, il y a de nouveau une opération d'une dizaine de postes de DR externes ouverts aux concours qui sera menée au CNRS en 2021, avec les mêmes modalités que pour l'année 2020.

### **Sur le concours 2020**

Pour information, 12 DR externes ont été recrutés par le CNRS cette année. Il y a eu un poste pour la section 6, d'un lauréat affecté à l'IRIT, par ailleurs porteur de chaire 3IA. Rappel du cadrage reçu : les candidats proposés par le jury d'admissibilité ne doivent pas être déjà en poste académique permanent en France.

Concernant les recrutements CR, il y a eu plusieurs démissions cette année entre le jury d'admissibilité et celui d'admission, au profit de INRIA (le jury d'admission d'INRIA s'est déroulé début juillet et celui de l'INS2I fin juillet). Il y a également eu des choix thématiques effectués pour remonter des noms depuis la liste complémentaire.

Enfin, Ali Charara attire notre attention pour encourager, en particulier dans le cas d'un passage DR, à candidater en CID 51 quand on a un profil interdisciplinaire.

### *Concernant l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions*

#### **Sur les promotions de cette session d'automne :**

A propos de la promotion des Chargés de Recherche à la Hors Classe, Ali Charara constate qu'il y a encore de la censure de personnels CR à l'échelon 10 pour candidater à la HC... Et il n'est pas non plus souhaitable qu'il y ait un trop fort glissement de jeunes CR vers le passage CRHC, pour éviter que la Hors Classe ne devienne un passage obligé pour passer DR !

Pour cette année 2020, le volume d'avancement au grade CRHC est de l'ordre de 230 à 250 possibilités. Le CNRS fait cette année le choix de ne pas répartir un volume indicatif de possibilités par section. Chaque section est invitée par la direction du CNRS à faire remonter tous les dossiers des candidates et candidats dont elle considère qu'elles et ils devraient pouvoir bénéficier d'une promotion. Par ailleurs, si les perspectives scientifiques, la qualité des recherches et des projets sont des critères importants dans l'examen des candidatures, à travers la promotion, le CNRS souhaite également valoriser l'expérience

professionnelle des candidat.e.s. Ainsi, à qualité de dossier scientifique comparable, démontrant une activité régulière et de qualité, le CNRS donnera priorité aux acquis de l'expérience professionnelle, notamment pour les chercheurs et chercheuses qui auraient atteints l'échelon maximal du grade de chargé de recherche de classe normale. [Extrait d'un courrier de A. Petit aux présidents de Section].

Pour cette session d'automne, Ali Charara nous informe que l'INS2I dispose par ailleurs de

- 11 postes DR1, comme l'an passé. Et il n'y a pas de pré-affectation par section ;
- 3 postes de DRCE1 pour l'INS2I. L'an passé il y en avait 4, dont 3 donnés à la Section 6 ;

et que la direction du CNRS continue à favoriser le passage DRCE2 pour tous les candidats, sous réserve d'un avis favorable des sections, pour libérer des places en DRCE1.

### **Contour des sections en vue des élections de la future mandature du Comité National**

La mandature actuelle du Comité National est dans sa dernière année d'exercice. En vue des élections qui auront lieu au premier semestre 2021, les contours et les mots clefs des Sections ont été discutés. C'est un travail effectué en interaction entre la direction de l'Institut, les sections et le Conseil Scientifique d'Institut. La proposition de consensus pour l'INS2I et les Sections 6 et 7 a été validée par le Conseil Scientifique du CNRS et va passer en Conseil d'Administration prochainement. Pas d'évolution dans l'intitulé de notre Section, qui reste :

*« Sciences de l'information :  
signaux, images, langues, automatique, robotique, interactions, systèmes intégrés matériel-logiciel. »*

En revanche, les mots clefs des deux Sections 6 et 7 ont un peu évolué et font apparaître, de part et d'autre, un thème commun « Science des données et IA ». Pour la Section 7, ces mots-clef sont :

#### **I. Automatique**

*Modélisation, identification, observation, commande, optimisation  
Diagnostic, sûreté et sécurité des systèmes  
Systèmes dynamiques dont les systèmes cyber-physiques, les systèmes en réseau et les systèmes multi-agents*

#### **II. Robotique**

*Modélisation, conception matérielle et logicielle des systèmes robotiques  
Contrôle, perception, action, mouvement  
Cognition, décision, autonomie  
Interaction et coopération*

#### **III. Interactions Humain-Machine**

*Interaction multimodale, multi-plateformes  
Méthodologies et cadres de conception et d'évaluation  
Agents conversationnels  
Simulation de comportement humain*

#### **IV. Traitement Automatique des Langues et de la Parole**

*Méthodes de gestion de ressources multimodales, multilingues, augmentées  
Interactions, dialogue  
Analyse, génération, traduction*

*Transcription, traitement de la parole, de la voix et de la musique*

#### **V. Intelligence artificielle et sciences des données**

*Apprentissage automatique et statistique  
Optimisation  
IA en interaction avec les signaux et les systèmes  
Données : physiques, perceptuelles, multimodales, structurées, en grande dimension*

#### **VI. Signal/Communication**

*Traitement et analyse des signaux : modèles, méthodes et applications  
Théorie de l'information  
Communications numériques, optiques, quantiques*

#### **VII. Image/Imagerie/Vision**

*Traitement et analyse des images et des vidéos : modèles, méthodes et applications  
Vision par ordinateur*

*Imagerie : computationnelle, co-conception, problèmes inverses*

**VIII. Informatique graphique, réalité virtuelle**

*Géométrie discrète, géométrie algorithmique*

*Rendu, visualisation, animation*

*Réalité virtuelle, réalité augmentée*

**IX. Systèmes et architectures intégrés matériel-logiciel**

*Conception, modélisation, vérification, test, simulation, reconfiguration*

*Adéquation algorithme-architecture*

*Architectures et calcul embarqués haute performance*

*Cyber-sécurité, sécurité matérielle*

**X. Sciences de l'information en interaction**

*Sciences du vivant (biologie, santé, médecine)*

*Sciences de l'Univers, de la Terre et de l'Environnement*

Sur cette base, il y aura finalement une décision ministérielle, qui permettra ensuite le renouvellement des sections du comité national par élections, ouvertes à candidature par collège (A1, A2, B1, B2 et C). Les membres actuels de la Section 7 sont à votre disposition pour en discuter en amont et si vous avez des questions sur le travail accompli durant leur mandature. Vous trouverez aussi des informations sur le Comité National de la Recherche Scientifique [ici](#).

Enfin, il y a aussi des projets d'évolution des contours des Commissions Interdisciplinaires (CID), dont les membres sont élus et nommés plus tard au sein du Comité National. La création d'une nouvelle CID autour du thème « Sciences et Données » proposée par l'INSU, l'IN2P3 et l'INSHS est en gestation.

**Sur le suivi des recrutés de l'INS2I :**

L'institut souhaitait porter une attention particulière aux jeunes chercheurs 3 ans après leur recrutement. Une journée de rencontre virtuelle est prévue en décembre. Concernant les chargés de recherche 7 ans après leur recrutement, elle aura lieu en janvier. L'INS2I met cela en place actuellement.

*Concernant les Structures Opérationnelles de Recherche du CNRS*

**Rationalisation des structures du CNRS en cours.**

- La structuration en Unité Mixte/Propres de Recherche (UMR et UPR) et Fédérations de Recherche (FR) est conservée.
- Désormais, ce sont des Unités d'Appui et de Recherche (UAR) qui remplaceront les Unités Mixtes de Service (UMS) et les Unités de Service et de Recherche (USR).
- Par ailleurs, tout en existant encore, avec pour mission l'animation des communautés scientifiques concernées, les GdR ne seront plus des structures de recherche. Il nous est expliqué que cela simplifiera les choses et qu'il y aura toujours une direction de GdR et budget alloué par le CNRS. La section s'inquiète alors de ce que le CoNRS ne fera peut-être plus l'évaluation des GdR. Chaque institut décidera et pour l'INS2I cette évaluation continuera a priori.
- Les projets de recherche interdisciplinaires et inter-instituts « Prime » lancés lors des 80 ans du CNRS par la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) sont généralisés en programmes de 2 à 4 ans renouvelables.

Ces sujets ont été votés par le Conseil d'administration du CNRS et l'information sera diffusée plus largement sous peu.

**Budgets 2020 et 2021 du CNRS.**

Il y a eu une enquête auprès des laboratoires et GdR au sujet des budgets non dépensés à cause de la crise sanitaire, suite à cette enquête un redéploiement important des budgets a été opéré dans les laboratoires sans impact sur le budget 2021 prévu. Le CNRS ne dispose d'aucune information sur les effets de la LPR sur le budget pour le moment.

## Politique nationale de recherche :

La loi de programmation de la recherche, se mettra en place dès 2021 mais il n'y a pas encore de cadrage d'application. Au niveau du CNRS il y aura un échange avec les représentants du personnel quand ce sera le cas.

### Divers :

*Les membres de la section évoquent également avec la direction de l'institut plusieurs sujets :*

- *Sur les liens et la communication entre INS2I et INSMI qui gagneraient à être renforcés.*
- *Sur la sollicitation des sections du CoNRS pour l'évaluation des changements d'affectation des chercheurs CNRS, qui semble être à la discrétion de l'institut.*
- *Sur l'évaluation des directions (et directions adjointes) d'unités séparément de celle de l'unité (qui, elle, est toujours faite en parallèle de l'HCERES).*
- *Sur la clarification du profil « sécurité de l'information » qui revient de nouveau cette année au concours CNRS : Ce coloriage est à comprendre au sens large. Plusieurs disciplines de la section 7 peuvent élargir à ce coloriage : non seulement la partie matérielle (SOC) aussi ce qui relève du tatouage, de la monétique, du contrôle de l'information (diagnostic), des sciences de l'investigation - Forensics-, de la détection de défauts et sûreté de fonctionnement (au sens section 7), de la sûreté dans la manipulation des données, des enjeux de la propriété privée, ...*

## 4. Médailles

Pour mémoire (site du CNRS - <http://cnrs.fr/fr/talent/index>)

*« La médaille de bronze récompense un premier travail consacrant un chercheur spécialiste de son domaine. Cette distinction représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes. »*

*« La médaille d'argent distingue un chercheur pour l'originalité, la qualité et l'importance de ses travaux, reconnus sur le plan national et international. »*

Des argumentaires détaillés de soutien sont particulièrement utiles au travail de la section et elle salue les très bons dossiers qui lui ont été proposés ou dont elle s'est saisie. Elle décide, comme chaque année, de ne pas divulguer les noms de la chercheuse et du chercheur qu'elle propose à la direction de l'institut pour chacune de ces médailles.

## 5. Evaluation d'écoles thématiques

La section 7 attire l'attention des organisateurs d'écoles thématiques sur l'importance de soumettre à sa lecture un dossier de qualité. Quelques écoles thématiques sont récurrentes et la section 7 demande que les dossiers de celles-ci ne soient pas de simples copiés/collés des précédents, donnent des détails scientifiques sur la coloration de l'édition à venir ainsi que quelques informations sur l'édition précédente (rapide rapport, indications sur la participation, le budget...). Les directeurs d'unités dont la proposition des écoles relève doivent inciter les porteurs à donner ces éléments dans les dossiers.

La section 7 examine les dossiers de 12 écoles thématiques devant avoir lieu en 2021.

Elle émet un avis très favorable pour chacune des écoles thématiques suivantes :

- ALGO SB (Algorithms in Structural Bioinformatics) ;
- ARCHI 2021 (Architectures des systèmes matériels et logiciels embarqués et méthodes de conception associées) ;
- ASTROINFO 2021 (Ecole Française en Astro-informatique) ;
- CEMRACS (Assimilation de données et réduction de modèles pour les problèmes en grande dimension) ;
- IA2 (Institut d'automne en intelligence artificielle - IA et explicabilité) ;

- INTERFACE (Modélisation et conception d'interface bio-électronique pour des implants chroniques : applications à la médecine préventive et curative) ;
- JNCF 2021 (Journées Nationales de calcul Formel) ;
- LEARNING (Données et apprentissage pour le contrôle) ;
- MACS (De la simulation avancée aux jumeaux numériques) ;
- RESCOM (Recherche Expérimentale Reproductible en Réseaux et Systèmes) ;
- SIGLEARN (Ecole de recherche en maths, traitement du signal et apprentissage statistique).

La section émet un avis favorable pour l'école thématique :

- BIG SPORTS DATA (Analyse de données sportives massives).

## 6. Évaluation des dossiers concernant les chercheurs

### *Evaluations des chercheurs à mi-vague*

La section rappelle que le rapport qu'elle étudie est souhaité à la fois complet, synthétique et bien rédigé et que des recommandations sont disponibles à la page

[https://intranet.cnrs.fr/Cnrs\\_pratique/recruter/carriere/chercheurs/Documents/Recommandations.pdf](https://intranet.cnrs.fr/Cnrs_pratique/recruter/carriere/chercheurs/Documents/Recommandations.pdf)

Les rapports à mi-vague, examinés lors de la session d'automne, concernent les activités de recherche effectuées sur les 5 derniers semestres. Les rapports à vague sont examinés à la session printemps et concernent les 10 derniers semestres et doivent contenir un projet de recherche pour les années à suivre.

La section 7 effectue 26 évaluations de chercheurs à mi-vague ainsi que 5 réexamens à vague suite à avis différé à la session de printemps 2019. Elle émet 1 avis d'alerte et 29 avis favorables, ainsi qu'une mention « pas d'avis ».

### *Affectations*

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations pour les 9 chercheurs recrutés en section 7 en 2020 au grade de CR lors des concours (et a procédé à la nomination de leurs directeurs de recherche pour l'année de stage). Il s'agit de :

Ignacio Martin AVELLINO MARTINEZ	ISIR – UMR 7222 ;
Antoine BARBOT	FEMTO-ST – UMR 6174 ;
Florent BOUCHARD	L2S – UMR 8506 ;
Elsa CAZELLES	IRIT – UMR 5505 ;
Wanyu LIU	STMS – UMR 9912 ;
Vincent LOSTANLEN	LS2N – UMR 6004 ;
Mohamed Adlene MAGHENEM	GIPSA-lab – UMR 5216 ;
Arthur PERAIS	TIMA – UMR 5159 ;
Christophe VIEL	Lab-STICC – UMR 6285.

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations des 6 nouveaux DR recrutés en section 7 lors des concours 2020. Ce sont :

Vincent ANDRIEU COUPE	LAGEPP – UMR 5007 ;
Jean-Julien AUCOUTURIER	STMS – UMR 9912 ;
Marco CONGEDO	GIPSA-lab – UMR 5216 ;
Barbara NICOLAS	CREATIS – UMR 5220 ;
Hyewon SEO	ICube – UMR 7357 ;
Haralampos STRATIGOPOULOS	LIP6 – UMR 7606.

### *Titularisations*

Les 9 CRCN recrutés en 2019 par la section 7 ainsi que les 2 CRCN recrutés par la CID 51 et rattachés à la section 7 reçoivent un avis favorable à leur titularisation, après examen de leur rapport d'activité et

des appréciations de circonstance de leurs directeurs de recherche et de laboratoire d'affectation. Il s'agit de :

Jean AURIOL	L2S – UMR 8506 ;
Luca CALATRONI	I3S – UMR 7271 ;
Etienne CORMAN	LORIA – UMR 7503 ;
Nicolas ESPITIA HOYOS	CRIStAL – UMR 9189 ;
Julien FLAMANT	CRAN – UMR 7039 ;
David GUEORGIEV	ISIR – UMR 7222 ;
Nicolas KERIVEN	GIPSA-lab – UMR 5216 ;
Swann MARX	LS2N – UMR 6004 ;
Pauline MAURICE	LORIA – UMR 7503 ;
Edouard OYALLON	LIP6 – UMR 7606 ;
Nelle VAROQUAUX	TIMC-IMAG – UMR 5525.

### ***Reconstitution de carrière***

L'unique dossier de reconstitution de carrière soumis à cette session a été examiné et la section a émis un avis favorable. Le détail des modalités officielles se trouve dans les articles 26 et 27 du décret n. 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, disponible [ici](#).

## **7. Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :**

### ***Comité de visite HCERES 2019-2020***

La vague B est en cours. En accord avec les représentants du HCERES, des membres de la section participeront aux comités de visite des UMR dépendant de l'INS2I (à titre principal ou secondaire). Pour les laboratoires suivants, les représentants de la section 7 du CoNRS seront :

- LabSTICC : P. Abry
- LS2N : D. Peaucelle
- GREYC : Mme Laure Blanc-Féraud représentera la section 7
- IRISA : M. Olivier Michel représentera la section 7

### ***Examen des changements de direction d'unité***

La section donne des avis très favorables aux nominations suivantes :

- M. Laurent FESQUET en qualité de directeur adjoint du TIMA, UMR5159 ;
- Mme Véronique EGLIN et M. Guillaume DAMIAND en qualité de directeurs adjoints du LIRIS, UMR 5205 ;
- M. Xavier BLANC comme directeur et M. Pascal DESBARATS comme adjoint du LaBRI, UMR 5800 ;
- M. Guillaume GRAVIER comme directeur, et Mmes Sandrine BLAZY et Pascale SÉBILLOT en qualité de directrices adjointes de l'IRISA, UMR 6074 ;
- M. Mourad BAÏOU en qualité directeur du LIMOS, UMR 6158 ;
- M. Christian PERSON en qualité de directeur et M. Philippe COUSSY comme adjoint du Lab-STICC, UMR 6285 ;
- Frédéric CHAVANE en qualité de directeur adjoint de l'INT, UMR 7289 ;
- M. Mohammed KAANICHE comme directeur adjoint du LAAS, UPR 8001
- Mme Marie-Cécile PERA en qualité de directrice et David BOUQUAIN comme adjoint du FCLAB, USR2007.

### ***Expertises concernant des structures de recherche***

Le projet de Fédération de Recherche Sciences et Cultures du Visuel est soumis conjointement à l'Université de Lille et au CNRS (INSHS et INS2I). Il reçoit un avis très favorable de la Section 7.

La Fédération d'Informatique de Lyon (FR 2000) reçoit un avis très favorable.

Le projet de création d'un Laboratoire de Recherche International (IRL) intitulé "International Laboratory on Learning Systems" entre la France (CNRS - Univ Paris-Saclay) et le Québec (Mc Gill - MILA - ETS) reçoit un avis très favorable. La nomination de M. Pablo Piantanida (L2S) comme directeur reçoit également un avis très favorable.

#### **8. Promotion des chercheurs :**

Lors de chaque session d'automne, les sections du comité national classent les chercheurs ayant candidaté à une promotion. Seuls les membres de rang A et B siègent pour les promotions CRHC, et seuls ceux de rang A siègent pour les promotions DR1, DRCE1 et DRCE2. Le CNRS n'a pas l'obligation de suivre les propositions des sections et l'institut peut en réalité promouvoir qui il veut parmi les candidats. La section 7 souhaite préciser qu'elle a reçu de nombreuses candidatures de grande qualité.

#### ***Promotions CRCN → CRHC***

Nous avons pour mission de proposer au CNRS une liste de personnes à promouvoir à la hors classe dans le corps des chargés de recherche, choisies parmi les personnes ayant candidaté. La section 7 a reçu 4 dossiers de candidature, qui ont été examinés par deux rapporteurs chacun et après présentation et discussion, elle a proposé le classement suivant :

- |                        |                  |
|------------------------|------------------|
| 1. Olivier CHAPUIS     | LRI – UMR 8623   |
| André MONIN            | LAAS – UPR 8001  |
| 3. Christophe CERISARA | LORIA – UMR 7503 |
| Yukiko KEMMOCHI        | LIGM – UMR 8049  |

#### ***Promotions DR2 → DR1***

La section a reçu les dossiers de 13 candidats. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé le classement suivant :

- |                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| 1. Olivier COLLIOT    | ICM - UMR 7225          |
| Antoine GIRARD        | L2S - UMR 8506          |
| Sophie ROSSET         | LIMSI - UPR 3251        |
| 4. Thi Xuan Thao DANG | VERIMAG - UMR 5104      |
| Brian Fredrick KATZ   | JL DALEMBERT - UMR 7190 |
| 6. Thomas CORPETTI    | LETG - UMR 6554         |

#### ***Promotions DR1 → DRCE1***

La section a reçu les dossiers de 16 candidats. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé le classement suivant :

- |                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| 1. Patrick GIRARD     | LIRMM - UMR 5506     |
| Silviu NICULESCU      | L2S - UMR 8506       |
| Luc PRONZATO          | I3S - UMR 7271       |
| 4. Laure BLANC FERAUD | I3S - UMR 7271       |
| Carlos CANUDAS DE WIT | GIPSA-lab - UMR 5216 |
| Michel DHOME          | IP - UMR 6602        |
| Lori LAMEL            | LIMSI - UPR 3251     |

#### ***Promotions DRCE1 → DRCE2***

La section a reçu le dossier de deux candidats et après examen et discussion, elle a décidé de les proposer ex-aequo à la promotion DRCE2 : Pierre COMON et Jean-Luc SCHWARTZ du GIPSA-lab (UMR 5216).